



COMITE DU 09 SEPTEMBRE 2020

DELIBERATION N°	C2020	09	09	05
-----------------	-------	----	----	----

- Date d'envoi de la convocation à la séance : 03 septembre 2020
- Nombre de membres en exercice : 64
- Nombre de membres présents : 52
- Nombre de membres absents et ayant donné pouvoir : 07
- Nombre de membres absents et excusés : 05

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20200909-C20200909_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/09/2020

Affichage : 11/09/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



INSTITUTION ELECTION DES VICE-PRESIDENT.E.S

Le Quorum constaté,

Le Comité du SMEDAR,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-10, L 2122-4, L2122-7, L2122-7-1, L5211-2, L5211-10 et L57111-1,
- Vu la délibération n°C20200909_01 du 09/09/2020 du SMEDAR proclamant l'installation des délégués au Comité Syndical,
- Vu la délibération autorisant le recours au vote électronique notamment pour cette séance du Comité syndical,
- Vu la délibération n°C20200909_03 du 09/09/2020 portant élection du Président du SMEDAR,
- Vu la délibération n°C20200909_04 du 09/09/2020 fixant le nombre de Vice-président.e.s à 10,
- Vu le rapport du Président,

Considérant qu'aux termes des articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-1 et L 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Vice-Président.e.s sont élu.e.s au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue,

Ayant entendu l'exposé du Président élu, Stéphane BARRÉ, et après avoir délibéré,

Procède sous la Présidence de Stéphane BARRÉ, à l'élection des 10 Vice-Président.e.s au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue des suffrages, au moyen du vote électronique, sous contrôle de Maître Caroline HAUDEBROUG, Huissier de justice, conformément aux articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-1 et L 5711-1 du Code Générale des Collectivités Territoriales, et pour laquelle les candidatures suivantes ont été reçues :

1^{er} Vice-président.e :

Est candidat Monsieur Roland MARUT.

Le 1^{er} tour de scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de délégués en exercice :	64
Nombre de délégués présents :	52
Nombre de délégués présents et représentés :	59
Nombre de votes enregistrés :	59
Nombre d'abstention :	00
Nombre de votes blancs :	05
Nombre de suffrages exprimés :	54
Majorité absolue :	28

Ont obtenu :

Monsieur Roland MARUT :	50 voix
Monsieur Nicolas AMICE :	03 voix
Madame Marie ATINAULT :	01 voix

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, Monsieur Roland MARUT est proclamé 1^{er} Vice-président du SMEDAR.

2^{ème} Vice-président.e :

Est candidate Madame Marie ATINAULT.

Le 1^{er} tour de scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de délégués en exercice :	64
Nombre de délégués présents :	52
Nombre de délégués présents et représentés :	59
Nombre de votes enregistrés :	59
Nombre d'abstention :	00
Nombre de votes blancs :	09
Nombre de suffrages exprimés :	50
Majorité absolue :	26

Ont obtenu :

Madame Marie ATINAULT :	47 voix
Monsieur Nicolas AMICE :	02 voix
Monsieur Benoît ANQUETIN :	01 voix

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, Madame Marie ATINAULT est proclamée 2^{ème} Vice-présidente du SMEDAR.

3^{ème} Vice-président.e :

Est candidate Madame Agnès CERCEL.

Le 1^{er} tour de scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de délégués en exercice :	64
Nombre de délégués présents :	52
Nombre de délégués présents et représentés :	59

Nombre de votes enregistrés :	58
Nombre d'abstention :	01
Nombre de votes blancs :	07
Nombre de suffrages exprimés :	51
Majorité absolue :	26

Ont obtenu :

Madame Agnès CERCEL :	47 voix
Monsieur Nicolas AMICE :	03 voix
Monsieur Yves SORET :	01 voix

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, Madame Agnès CERCEL est proclamée 3^{ème} Vice-présidente du SMEDAR.

4^{ème} Vice-président.e :

Est candidat Monsieur Jean-Michel BEREGOVOY.

Le 1^{er} tour de scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de délégués en exercice :	64
Nombre de délégués présents :	52
Nombre de délégués présents et représentés :	59
Nombre de votes enregistrés :	58
Nombre d'abstention :	01
Nombre de votes blancs :	15
Nombre de suffrages exprimés :	43
Majorité absolue :	22

Ont obtenu :

Monsieur Jean-Michel BEREGOVOY :	38 voix
Monsieur Nicolas AMICE :	01 voix
Monsieur Benoît ANQUETIN :	01 voix
Madame Marie ATINAULT :	01 voix
Monsieur Jean-Marie ROYER :	01 voix
Madame Véronique BOULARD :	01 voix

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, Monsieur Jean-Michel BEREGOVOY est proclamé 4^{ème} Vice-président du SMEDAR.

5^{ème} Vice-président.e :

Est candidat Monsieur Jean-Marie ROYER.

Le 1^{er} tour de scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de délégués en exercice :	64
Nombre de délégués présents :	52
Nombre de délégués présents et représentés :	59
Nombre de votes enregistrés :	58
Nombre d'abstention :	01
Nombre de votes blancs :	13
Nombre de suffrages exprimés :	45
Majorité absolue :	23

Ont obtenu :

Monsieur Jean-Marie ROYER : 42 voix
Madame Charlotte GOUJON : 01 voix
Madame Sylvaine SANTO : 01 voix
Monsieur Yves SORET : 01 voix

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, Monsieur Jean-Marie ROYER est proclamé 5^{ème} Vice-président du SMEDAR.

6^{ème} Vice-président.e :

Est candidate Madame Christine de CINTRÉ.

Le 1^{er} tour de scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de délégués en exercice :	64
Nombre de délégués présents :	52
Nombre de délégués présents et représentés :	59
Nombre de votes enregistrés :	59
Nombre d'abstention :	00
Nombre de votes blancs :	09
Nombre de suffrages exprimés :	50
Majorité absolue :	26

Ont obtenu :

Madame Christine de CINTRE : 46 voix
Monsieur Nicolas AMICE : 01 voix
Madame Agnès CERCEL : 01 voix
Monsieur Guillaume COUTEY : 01 voix
Monsieur Benoît ANQUETIN : 01 voix

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, Madame Christine de CINTRÉ est proclamée 6^{ème} Vice-présidente du SMEDAR.

7^{ème} Vice-président.e :

Est candidat Monsieur Jean-Pierre CARPENTIER.

Le 1^{er} tour de scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de délégués en exercice :	64
Nombre de délégués présents :	52
Nombre de délégués présents et représentés :	59
Nombre de votes enregistrés :	57
Nombre d'abstention :	02
Nombre de votes blancs :	08
Nombre de suffrages exprimés :	49
Majorité absolue :	25

Ont obtenu :

Monsieur Jean-Pierre CARPENTIER : 44 voix
Monsieur Guillaume COUTEY : 02 voix
Madame Marie ATINAULT : 01 voix
Monsieur Frédéric MARCHE : 01 voix
Madame Sylvaine SANTO : 01 voix

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, Monsieur Jean-Pierre CARPENTIER est proclamé 7^{ème} Vice-président du SMEDAR.

8^{ème} Vice-président.e :

Est candidat Monsieur Pascal BARON.

Le 1^{er} tour de scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de délégués en exercice :	64
Nombre de délégués présents :	52
Nombre de délégués présents et représentés :	59
Nombre de votes enregistrés :	59
Nombre d'abstention :	00
Nombre de votes blancs :	11
Nombre de suffrages exprimés :	48
Majorité absolue :	25

Ont obtenu :

Monsieur Pascal BARON :	44 voix
Monsieur Benoît ANQUETIN :	01 voix
Monsieur Pascal LE COUSIN :	01 voix
Monsieur Stéphane BARRÉ :	01 voix
Monsieur Yves SORET :	01 voix

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, Monsieur Pascal BARON est proclamé 8^{ème} Vice-président du SMEDAR.

9^{ème} Vice-président.e :

Est candidat Monsieur Nicolas LANGLOIS.

Le 1^{er} tour de scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de délégués en exercice :	64
Nombre de délégués présents :	52
Nombre de délégués présents et représentés :	59
Nombre de votes enregistrés :	57
Nombre d'abstention :	02
Nombre de votes blancs :	07
Nombre de suffrages exprimés :	50
Majorité absolue :	26

Ont obtenu :

Monsieur Nicolas LANGLOIS :	44 voix
Monsieur Hugo LANGLOIS :	04 voix
Monsieur Gilles BUREL :	01 voix
Madame Marie ATINAULT :	01 voix

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, Monsieur Nicolas LANGLOIS est proclamé 9^{ème} Vice-président du SMEDAR.

10^{ème} Vice-président.e :

Est candidat Monsieur Jean-François TIMMERMAN.

Le 1^{er} tour de scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de délégués en exercice :	64
Nombre de délégués présents :	52
Nombre de délégués présents et représentés :	59
Nombre de votes enregistrés :	58
Nombre d'abstention :	01
Nombre de votes blancs :	11
Nombre de suffrages exprimés :	47
Majorité absolue :	24

Ont obtenu :

Monsieur Jean-François TIMMERMAN :	42 voix
Madame Marie ATINAULT :	01 voix
Monsieur Frédéric MARCHE :	01 voix
Monsieur Nicolas ROULY :	01 voix
Monsieur Yves SORET :	01 voix
Monsieur Jean-Marc VENNIN :	01 voix

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, Monsieur Jean-François TIMMERMAN est proclamé 10^{ème} Vice-président du SMEDAR.

Sont déclarés élu.e.s en qualité de Vice-président.e.s du SMEDAR :

1. Monsieur Roland MARUT
2. Madame Marie ATINAULT
3. Madame Agnès CERCEL
4. Monsieur Jean-Michel BEREGOVOY
5. Monsieur Jean-Marie ROYER
6. Madame Christine de CINTRÉ
7. Monsieur Jean-Pierre CARPENTIER
8. Monsieur Pascal BARON
9. Monsieur Nicolas LANGLOIS
10. Monsieur Jean-François TIMMERMAN

FAIT A GRAND-QUEVILLY LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT

Stéphane BARRÉ